

Lettre d'info du réseau



Natura 2000

Parc naturel régional du  **Morvan**

Décembre 2022 - Janvier 2023



Edito :



En cette année 2022, le réseau Natura 2000 a fêté ses 30 ans. Pourtant, à l'heure de la COP 27, des rapports du GIEC et des alertes des scientifiques sur l'effondrement de la biodiversité, les idées reçues et les discours critiques sur Natura 2000 vont souvent de paire avec ceux portés sur le Parc naturel régional du Morvan. Si certaines remarques peuvent être entendues et comprises, beaucoup d'inquiétudes et *a priori* relèvent d'une méconnaissance.

Le bilan des actions menées sur l'année 2022, la campagne des Mesures Agro-environnementales et Climatiques ainsi que les actions de médiation témoignent, entre autres, de la volonté de faire évoluer les pratiques et les mentalités, dans l'espoir d'une meilleure cohabitation entre activités humaines et biodiversité.

Si nous avons à formuler un espoir ou un vœu, c'est que cette année 2023 puisse être encore plus riche en dialogues, en actions, et en prises de décision localement pour nos espèces et habitats patrimoniaux du Morvan et plus globalement pour le territoire national.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Olivier FAURE, Président du Site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

Les rendez-vous Natura en 2023

Le Parc naturel régional du Morvan organise chaque année des sorties nature. L'agenda du Parc sera prochainement connu, disponible sur le site internet www.parc dumorvan.org et régulièrement mis à jour. Vous pourrez le consulter pour connaître les prochaines animations. Certaines d'entre elles se dérouleront sur des sites Natura 2000, nous vous en tiendrons informé·e·s.

Un avant-goût du programme 2023

La poursuite du projet d'agrandissement des périmètres des sites Natura 2000 du Morvan, les Mesures Agro-environnementales et Climatiques, des animations thématiques selon le calendrier national et bien d'autres rendez-vous à venir !

Zoom sur trois espèces patrimoniales du Morvan

En Morvan, plusieurs espèces animales et végétales sont dites d'intérêt communautaire, c'est-à-dire en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques d'une zone géographique. Pour protéger ces espèces, l'Union européenne a établi des directives (« Habitats-Faune-Flore » et « Oiseaux ») visant à conserver les habitats naturels et les espèces sauvages dans les États membres, en particulier sur les sites Natura 2000. Présentation de quelques espèces.

Le Chabot

Ce petit poisson mesure à taille adulte entre 10 et 15 cm. Il est reconnaissable à son corps en forme de gourdin, sa tête large et sa grande bouche aux grosses lèvres. Sa couleur gris-brun lui permet de se confondre avec le fond caillouteux des ruisseaux de tête de bassin versant, à eau froide et vive, bien oxygénée. Ce poisson chasse la nuit des larves d'insectes et passe la journée caché sous les cailloux, rochers et autres graviers du fond de l'eau. Chez le Chabot, le mâle surveille et protège les œufs jusqu'à l'éclosion, tandis que la femelle s'éloigne une fois les œufs pondus.

Le Chabot est sensible à la qualité de l'eau, à la morphologie des cours d'eau (les cours d'eau trop chargés en sédiments lui sont défavorables) et au réchauffement de l'eau (au dessus d'une eau à 18°C, il se sent mal, à 28°C il ne survit pas).



© Pierre DURLLET

La Cordulie à corps fin



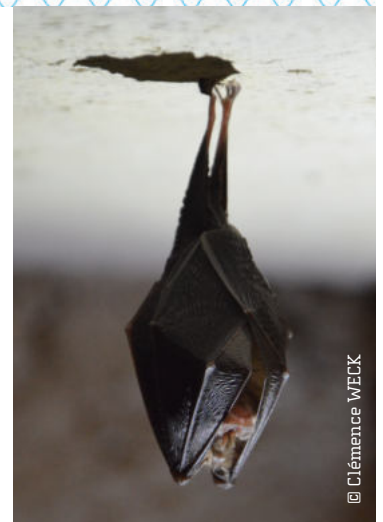
© Creative Commons

La Cordulie à corps fin est une libellule d'environ 6 cm d'envergure, de couleur vert métallique et noire. Elle vit autour des parties calmes des cours d'eau ou des eaux stagnantes peu profondes, riches en végétation aquatique. On peut la voir voler de juin à fin août. La femelle pond ses œufs dans l'eau, à proximité des zones ombragées. Les larves vivent 2 à 3 ans dans l'eau avant de se métamorphoser en libellule adulte.

Protégée en France, cette Cordulie est menacée par la pollution de l'eau et la dégradation des milieux aquatiques.

Le Petit-rhinolophe

Les rhinolophes tirent leur nom de l'appendice en forme de fer à cheval qui entoure leurs narines. Au repos, ces chauve-souris s'enveloppent presque totalement dans leurs ailes, ressemblant ainsi à des petits sacs suspendus ou à des vampires de dessins animés. Le Petit-rhinolophe est le plus petit représentant, avec 3,7 à 4,5 cm de longueur et 19 à 25 cm d'envergure, pour un poids de 4 à 9g. Il fréquente les milieux semi-ouverts, notamment bocagers, et se rencontre fréquemment dans les caves. Pour chasser, il se déplace d'à peine quelques kilomètres autour de son gîte. Il se nourrit de **petites proies** (moucheons, papillons, coléoptères...). L'accouplement a lieu entre septembre et octobre. Les femelles se regroupent en colonies à partir d'avril, les naissances s'échelonnent de juin à août. La période d'hibernation s'étend de fin octobre à mars-avril. Cette espèce et son habitat sont protégés en France. Comme la plupart des espèces de chauve-souris, le Petit-rhinolophe pâtit de la raréfaction générale des insectes (utilisation d'insecticides et de vermifuges). Les principales menaces sont la disparition des gîtes, notamment par condamnation des accès, la prédation par les chats, le trafic automobile et la régression du maillage bocager.



© Clémence WECK

En résumé

Lorsqu'elles sont présentes, ces espèces nous indiquent que le milieu est de qualité et possède une variété d'habitats et un cortège d'espèces diversifié, permettant à chacune d'assurer pleinement leur cycle de vie. Même des milieux anthropisés, marqués par la présence de l'Homme, peuvent posséder une riche biodiversité. Laisser de la place à la nature est essentiel face à l'érosion de la biodiversité que nous connaissons actuellement. Or, certains projets peuvent porter préjudice à certaines espèces, dont les trois précitées, et à leurs milieux de vie. Des aménagements peuvent être mis en place, **financés en totalité ou pour partie par Natura 2000**, pour éviter tout dommage aux habitats et espèces du site, pour limiter et réduire les impacts, voire pour améliorer l'état global du milieu : restauration de la continuité écologique par arasement des seuils ou pose de passes à poissons, restauration de prairies paratourbeuses, aménagement de gîtes à chauves-souris, etc.

Que vous soyez agriculteurs, usagers, propriétaires, collectivités, vous pouvez mener vos projets tout en agissant pour la préservation de votre territoire et de la biodiversité. Les animateurs Natura 2000 du Parc sont disponibles pour vous renseigner et vous accompagner.



Aménagement d'une grange pour faciliter l'accueil d'une colonie de petits-rhinolophes.

MAEC - La campagne 2023 est lancée !

C'est officiel ! Au printemps 2023, le Parc du Morvan proposera de nouvelles Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) sur son territoire.

Petit retour en arrière. Les MAEC sont des dispositifs de la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne, dont la nouvelle mouture sera opérationnelle en 2023. Ces mesures incitent à des changements de pratiques agricoles visant à préserver les équilibres écologiques et, à plus grande échelle, le climat. Les exploitations agricoles volontaires s'engagent à changer certaines de leurs pratiques (ou à les maintenir si elles sont déjà favorables) en échange de quoi l'État indemnise les manques à gagner consécutifs à leur engagement. Les MAEC sont l'outil principal de Natura 2000 sur les espaces agricoles.

Depuis plusieurs mois, les chargées de mission Natura 2000 travaillent pour définir le nouveau Projet Agro-environnemental et Climatique (ou PAEC) du Parc du Morvan : définir le territoire, choisir les mesures qui répondent aux enjeux du territoire au sein du catalogue national, estimer le budget et organiser la communication et l'animation.

Après avoir été validé par ses élus, le PAEC a été déposé auprès des services de l'État en septembre dernier. Le 14 novembre, la commission régionale qui administre les MAEC a validé le projet ambitieux du Morvan et l'a doté du **budget conséquent de 12 800 000 €**.

Désormais, place à la communication : 12 réunions publiques vont être organisées en ce début d'année 2023 pour présenter aux agriculteurs et agricultrices les quatre mesures proposées dans le Morvan avec plusieurs objectifs. Au menu :

- préservation des prairies permanentes avec la mesure « Systèmes herbagers et pastoraux »
- lutte contre la déprise agricole avec la mesure « Maintien de l'ouverture des milieux »
- préservation des prairies humides avec la mesure « Préservation des milieux humides »
- protection des cours d'eau par le maintien des arbres sur leurs berges avec la mesure « Entretien des infrastructures agro-écologiques – Ripisylve »

Rendez-vous dans six mois pour faire le bilan de cette campagne !

Les documents sont téléchargeables sur <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr/>



Que s'est-il passé en 2022 dans le

En 2022, l'équipe a poursuivi ses actions auprès des agriculteurs, forestiers, élus et propriétaires privés. Plusieurs projets se sont concrétisés par des contrats Natura 2000 et l'amélioration des connaissances naturalistes dans et autour des sites a été un volet important pour saisir les enjeux à l'oeuvre et à venir en 2023. 11 animations à destination du grand public et plusieurs interventions auprès des scolaires et lycéens ont également eu lieu.

Projet de restauration de la continuité écologique sur le ruisseau du Donjon

L'équipe Natura 2000 a accompagné pour des évaluations d'incidences les chargés de missions du Contrat territorial Aron Cressonne, afin de permettre le franchissement d'un ouvrage bloquant sur le ruisseau du Donjon, secteur à enjeux pour la reproduction de la Truite fario. De plus, une banquette à loutre sera prochainement installée pour faciliter la traversée de l'ouvrage et préserver cette espèce protégée.

Contrats forestiers

En partenariat avec l'ONF et le CRPF, deux contrats îlots de sénescence et trame de vieux bois ont été déposés cette année avec la commune de Lanty et un propriétaire privé de Fléty.

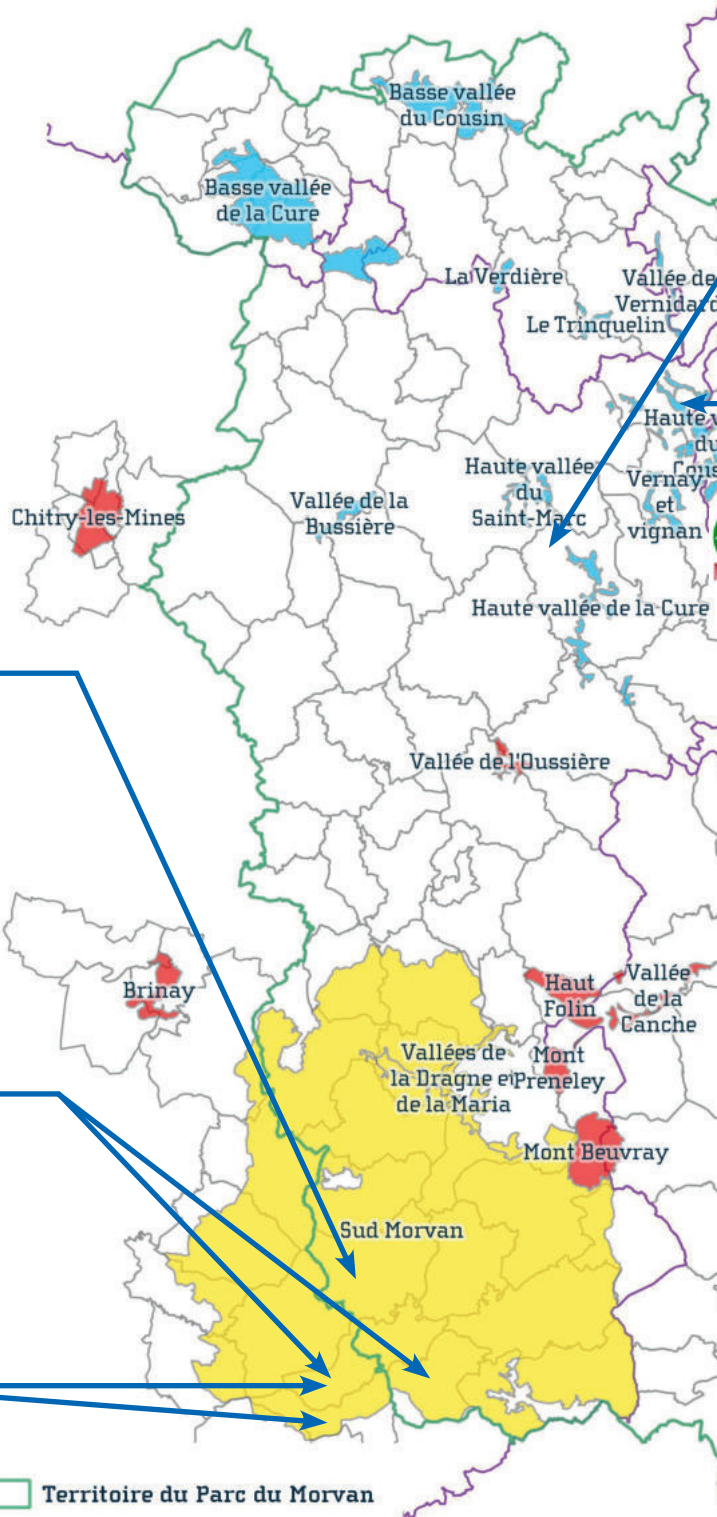
Révision d'aménagements forestiers

L'équipe a accompagné l'ONF pour la révision des aménagements forestiers des communes de Lanty et Savigny-Poil-Fol.

Stagiaires : Patrice BOULONGNE (*) - Jean GUINAMARD (**)
- Tiffaine GLEITZ (stage découverte global)

Sigles :

- CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
- MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques
- ONF : Office National des Forêts
- PAC : Politique agricole commune
- PNRM : Parc naturel régional du Morvan
- RNR : Réserve Naturelle Régionale
- SHNA-OFAB : Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne



Territoire du Parc du Morvan

Limites départementales

Entité Natura 2000 / animateurs

Camille GUET

Clement GARINEAUD

Justine DURET

Communication Natura 2000

Vanessa DAMIANTHE

Site "Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan"

Site "Milieux humides, pelouses et habitats à chamois du Morvan"

Les sites Natura 2000 du Morvan ?

Evaluations des incidences

Chez un agriculteur de Montsauche, une évaluation des incidences a été réalisée concernant des travaux sur une mare portés par la Fédération de chasse de la Nièvre et des travaux de mise en protection d'un cours d'eau effectués par le Parc. Une quarantaine d'autres évaluations ont été réalisées en 2022.

Formation sur la gestion du risque parasitaire

Afin d'aborder cette question technique, l'équipe Natura 2000 et la conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan ont proposé aux vétérinaires et à des agriculteurs de participer à une démarche avec pour objectif d'améliorer l'usage de produits antiparasitaires, notamment en prairies humides, dans l'objectif de garantir un bon état sanitaire du troupeau tout en évitant les impacts sur la faune sauvage.

Amélioration de la connaissance et des enjeux**

Dans le cadre du projet d'extension des sites Natura 2000, un travail spécifique a été mené par Jean Guinamard, stagiaire, qui a travaillé pendant 2 mois sur l'entité d'Arnay-le-Duc pour améliorer notre connaissance des espèces de chauves-souris et des enjeux. Plusieurs enregistreurs passifs ont été posés chez des particuliers. Si les résultats seront connus en 2023, toutes nos connaissances ont été partagées avec le grand public lors d'une animation pour la nuit de la chauve-souris.

Actualisation des périmètres des sites Natura 2000*

Cette année, le projet d'actualisation des périmètres des sites pour répondre aux enjeux du territoire a avancé à grands pas, avec la production de données sur le terrain (chauves-souris, flore-habitats) et les échanges avec les partenaires et élus du territoire. Plus de détails dans les prochaines lettres d'info !

Campagne MAEC 2022 et préparation PAC 2023

L'équipe Natura 2000 a été fortement mobilisée pour la préparation de la future campagne des MAEC. Le résultat est positif avec **12 millions d'euros prévus** pour les agriculteurs du territoire et la préservation de la biodiversité, pour la période 2023-2027.



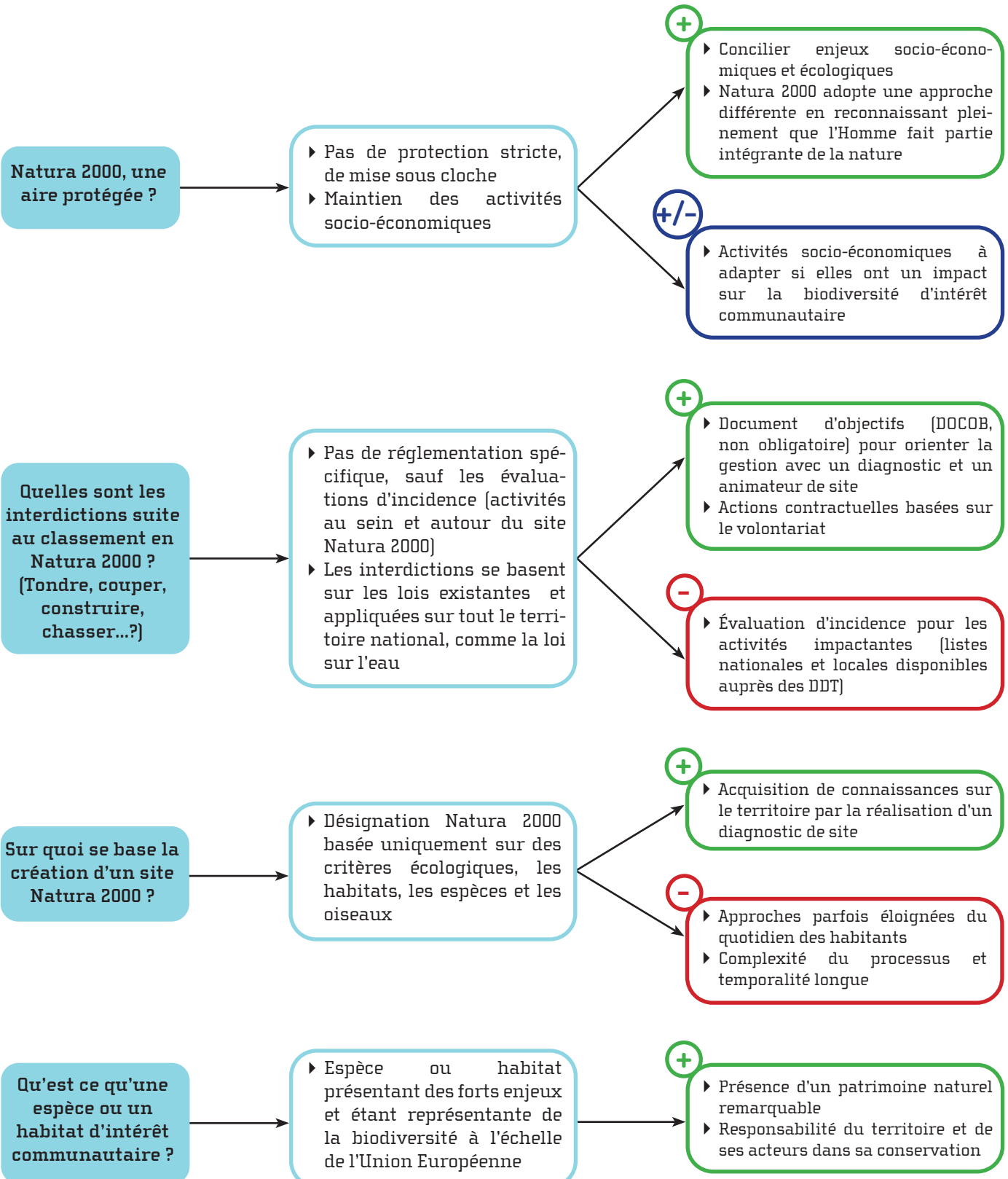
lieux
an"

orêts,
auves-



Natura 2000 : avantages et inconvénients

Le classement en site Natura 2000 n'est pas une mise sous cloche. Afin de mettre en oeuvre des actions favorables à la biodiversité, l'Etat et l'Union européenne apportent un soutien financier. La démarche Natura 2000 privilégie ainsi la participation active des acteurs locaux à travers des engagements financés basés sur le volontariat. Quels sont les avantages et inconvénients de ce classement pour les usagers ?



Comment obtenir des informations sur Natura 2000 ?

- ▶ Plusieurs interlocuteurs disponibles, dont l'animateur de site / la structure animatrice
- ▶ Informations accessibles : site internet, lettre d'information, livret du maire, DOCOB, etc.

+

- ▶ Proximité de territoire
- ▶ Animations grand public gratuites sur les sites
- ▶ Échanges possibles lors des Comités de Pilotage où les communes classées sont invitées

-

- ▶ Difficulté à interagir avec les habitants et propriétaires en dehors des animations grand public, des démarches contractuelles et des évaluations d'incidence
- ▶ Difficultés pour les habitants à s'approprier les informations

La création et/ou la gestion d'un site Natura 2000 a-t-elle un coût pour les usagers/acteurs (habitants, communes, etc.) du territoire concerné ?

- ▶ Pas de coût supplémentaire lors de la désignation en Natura 2000
- ▶ Les animateurs Natura 2000 et les actions mises en œuvre sont payés sur des fonds européens


+

- ▶ Dotation Natura 2000 si plus de 50 % du territoire de la commune est classée en Natura 2000
- ▶ Manque à gagner suite à la mise en œuvre d'une action est compensé financièrement

Modifier ses pratiques

Les changements de pratiques (par exemple, sortir d'une exploitation agricole intensive) ne viennent qu'avec l'adhésion volontaire à une action contractuelle (contrat agricole (MAEC), contrat forestier, contrat ni-ni). Vivre dans un site Natura 2000 n'implique aucune obligation.

Ressources complémentaires

- ▶ Le livret du Maire : à destination des maires exerçant leurs fonctions sur un site Natura 2000, ce guide explique en quelques pages ce qu'est Natura 2000, donne des exemples d'actions menées sur les sites et comment les élus locaux peuvent intervenir dans ce dispositif. Il est en consultation ici : 
- ▶ Les documents d'objectifs des deux sites Natura 2000 animés par le Parc du Morvan sont en libre consultation sur le site <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr/>



L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan

Vous avez un projet dans un site Natura 2000 (travaux, événement, manifestation sportive etc.) ? Vous êtes sur le point d'établir un document de planification ? Votre projet doit prendre en compte les enjeux environnementaux du site afin de concilier au mieux ces activités et la biodiversité.

Vous souhaitez valoriser votre forêt ou votre parcelle agricole ?

Vous voulez participer à une sortie nature ?

Vous êtes enseignant et souhaitez organiser une sortie avec vos étudiants / élèves ?

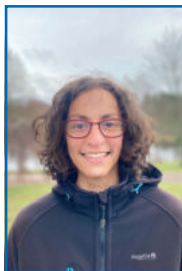
Pour toutes questions ou conseils, vous pouvez nous contacter :

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels et semi-naturels visant à préserver la biodiversité et les habitats dans une logique de développement durable, en tenant compte des activités socio-économiques. Ce réseau est fondé sur la concertation et l'engagement volontaire des gestionnaires et des propriétaires, privés ou publics.



Patrice BOULONGNE

- ▶ Chargé de mission Natura 2000 « Extension des sites », jusqu'au 31 décembre 2022
- ▶ patrice.boulongne@parcdumorvan.org



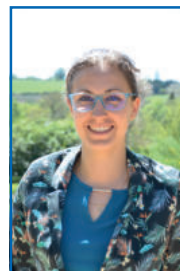
Vanessa DAMIANTHE

- ▶ Chargée de la communication, de la sensibilisation et du suivi administratif Natura 2000
- ▶ Tel. : 03 86 78 79 85
- ▶ vanessa.damianthe@parcdumorvan.org



Clément GARINEAUD

- ▶ Animateur de plusieurs entités se trouvant dans le sud du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »
- ▶ Tel. : 03 86 78 79 28
- ▶ clement.garineaud@parcdumorvan.org



Justine DURET

- ▶ Animatrice de plusieurs entités se trouvant dans le nord du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »
- ▶ Tel. : 03 86 78 79 82
- ▶ justine.duret@parcdumorvan.org



Camille GUET

- ▶ Animatrice du site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »
- ▶ Tel. : 03 86 78 79 36
- ▶ camille.guet@parcdumorvan.org

Contact

Parc naturel régional du Morvan
Maison du Parc
58230 Saint-Brisson
Tél. : 03 86 78 79 00
biodiversite@parcdumorvan.org

**Contactez-nous pour recevoir cette lettre
d'information dans votre boîte mail.**

**Toutes les actualités et informations sur
Natura 2000 dans le Morvan sur :**

<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

Pour en savoir plus :

<http://www.parcdumorvan.org>

<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>

